

# FICHE TECHNIQUE

## ARTICLE

Désignation : **Gant anti-coupure HyFlex® 74500**

Codes Bobet :

**23336 : T.6 Lis. violet | 23339 : T.9 Lis. marron**

**23337 : T.7 Lis. rouge | 23340 : T.10 Lis. noir**

**23338 : T.8 Lis. jaune | 23341 : T.11 Lis. bleu ciel**

Unité de vente : **Unité**

*Photos non contractuelles*



## CARACTERISTIQUES

- Spécifications : Gants protecteurs bleu tricotés, poignet tricot.
- Matériau du gant: Fibre de verre, HPPE, polyamide, polyester et acier inoxydable
- Jauge 10
- Technologie INTERCEPT™ Technology assurant une protection anti-coupure intégrale (niveau F) sur toute la surface du gant et de la manchette, même après des lavages répétés
- Liseré de couleur par taille
- Longueur : 225-270 mm

## UTILISATIONS :

- Idéal pour les utilisations dans les domaines de transformation de fruits et légumes, transformation de la volaille, élaboration de plats préparés...
- Ne pas utiliser pour la manipulation de liquides.
- Ne pas utiliser en cas de risques de happement par une machine en mouvement.

## CONDITIONNEMENT :

Emballé par sachet de 12 gants, 2 sachets par carton

## CONSEILS DE STOCKAGE / UTILISATION :

- Entreposez les gants à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit frais et sec. Gardez-les à l'abri de toute exposition à l'ozone ou de toute source d'allumage.
- Ne pas utiliser contre des flammes. Ne pas utiliser lorsqu'il y a risque de happement par des machines en mouvement.
- Le gant n'étant pas étanche, il ne peut pas être utilisé comme protection chimique.
- Le gant n'est pas résistant à la perforation.

## LAVAGE :

Lavable en machine à 90°C : avec des agents nettoyants non caustiques, séchage à 40°C maximum.

## NORMES :

Conforme au règlement UE 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (Catégorie II)

Conforme aux normes européennes :

- Exigences générales : EN ISO 21420:2020
- Risques mécaniques : EN 388:2016 + A1:2018 4X4XF

Gants conformes aux exigences du Règlement 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires et au Règlement 2023/2006 de la Commission européenne relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées



EN ISO 21420 :  
2020 Cat.II

EN388:2016 + A1:  
2018 - 4X4XF